SAINT-STANISLAS-
DE-KOSTKA

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance extraordinaire, qui se tiendra le mardi 1er décembre 2026 à 9h15, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI 1ER DÉCEMBRE 2026 À 9H15

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions du public**

4. **Adoption du procès-verbal**

5. **Finances et administration**

5.1 Adoption du règlement 468-2026 Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2027

5.2 Avis de motion règlement 468-2026 Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2027

6. **Urbanisme et environnement**

7. **Loisirs, culture et vie communautaire**

8. **Travaux publics**

9. **Sécurité publique**

10. **Fermeture de la séance**